



FAUNE

De plus en plus d'échouages de mammifères marins

Ce sont pas moins de sept cent échouages d'animaux marins morts qui ont eu lieu, sur les cinq premiers mois de l'année 2021, dans le Golfe de Gascogne qui s'étend de la pointe du Finistère à la frontière espagnole

Ces échouages, qui concernent principalement des dauphins, même s'ils peuvent concerner quelques phoques et tortues luth voire des cachalots comme cela s'est vu en 2017 sur l'île de Ré, sont en hausse ces cinq dernières années.

Cet hiver, les échouages ont été assez rares sur les côtes charentaises, comparé aux autres années, mais les côtes landaises ont connu une année record. Ainsi on ne peut évoquer ces phénomènes à l'échelle locale, c'est l'ensemble du Golfe de Gascogne qu'il faut considérer. D'après Pélagis, l'observatoire, basé à La Rochelle, qui réalise des programmes d'observation et d'expertise pour la conservation des populations de mammifères et d'oiseaux marins, mille huit cent dauphins s'échouent chaque année sur le littoral métropolitain contre moins de huit cent il y a cinq ans de cela.

Les raisons sont multiples et font s'affronter les marins pêcheurs, tenus pour responsables en raison des prises accidentelles, et des ONG comme Sea Shepherd, soutenus par mille cinq cent scientifiques, qui souhaitent une mise à l'arrêt de la pêche sur certaines périodes. Une chose est sûre : on n'a jamais vu autant de dauphins dans le Golfe (on en recense plus de deux cent mille, principalement des dauphins communs), Philippe Micheau, président du Comité des Pêches du département l'explique entre autres par « l'arrêt de la pêche aux anchois et sardines, il y a donc davantage de nourriture pour eux, et puis on ne sait pas quels sont les effets du réchauffement climatique sur les déplacements des animaux marins ».



A saint-Trojan-les-Bains, trois cadavres d'animaux marins avaient fait polémique en 2020

Ne pas s'approcher des animaux

Ce sont généralement des promeneurs qui font ces découvertes et alertent les services des mairies concernées, qui ont la responsabilité de l'ensemble de la faune sauvage, ensuite les agents municipaux récupèrent les cadavres pour ne pas les laisser à la vue du public et font un signalement à Pélagis qui a des correspondants formés par ses soins sur l'ensemble du littoral atlantique. Ce sont eux qui déterminent de la nécessité ou non de prélèvements en vue d'analyses biologiques. Il ne faut surtout pas s'approcher des animaux et encore moins les toucher, cela tombe sous le sens, et la crise sanitaire actuelle, due à un coronavirus passé de l'animal à l'homme en est un exemple parfait, cela vaut pour les animaux morts mais

aussi pour les vivants, comme le rappelle Cécile Dars, biologiste marine auprès de Pélagis « il n'est pas rare de trouver de jeune phoques qui se reposent un temps sur les plages pour ensuite repartir, ils ne sont pas en danger, ils ont juste besoin de repos et il ne faut surtout pas les toucher car ils véhiculent des agents pathogènes et peuvent mordre ! ».

Des problèmes de conservation

La question de conserver ces cadavres dans l'attente des scientifiques de Pélagis, qui se déplacent pour effectuer des prélèvements à des fins de recherche selon l'état de décomposition de l'animal, puis de l'équarisseur chargé de récupérer l'animal, n'est pas simple, il y eut, par exemple, une polémique, début 2020 à Saint-Trojan, en pleine campagne municipale. Des

riverains avaient sonné l'alerte après que deux cadavres de dauphins dont un à l'état de carcasse et celui d'une tortue luth avaient été entreposés sur un terrain des services techniques, en plein air, accessible et à proximité immédiate d'habitations, de jardins collectifs et de la station d'épuration. Didier Poupin, adjoint en charge des services techniques à ce moment-là se souvient : « Cela avait beaucoup ému, pourtant c'est la règle, les agents communaux récupèrent les animaux en prenant des précautions sanitaires, et on les entrepose sur un terrain communal dans l'attente de l'équarisseur. Depuis cette histoire nous les entreposons dans un lieu clos inaccessible et nous envisageons l'achat de boîtes d'équarrissage étanches, ce sera plus simple et sécurisé ».

Les cinq espèces de dauphins présentes dans le Golfe, ne sont à l'heure actuelle pas considérées comme menacées par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), même si elles accusent une faible fécondité, pourtant il y a nécessité à trouver des solutions, que ce soit via la modification des engins et stratégies de pêche, des répulsifs acoustiques, ou encore des modèles de prévisions à quinze jours de la présence de dauphins dans une zone de pêche mis au point par une entreprise toulousaine, une solution qualifiée d'intéressante par la ministre de la Mer Annick Girardin qui s'oppose pour le moment à la fermeture des zones de pêche. ▀

» Stéphanie Gollard

COLLECTIF

« Les insurgés des déchets » fédère cent trente membres en un mois

Delphine Basset est une néo-Charentaise, cheffe d'entreprise à Marennes, amoureuse du Bassin et des marais de la Seudre et de Brouage, du littoral océanique. Le 23 février dernier, elle arpente les marais autour de Saint-Just-Luzac lorsqu'elle découvre une déchetterie sauvage à demi immergée. Tout part de là...

« J'ai été outrée par la vue d'un site aussi remarquable souillé par des gens sans aucun sens moral. La préservation de notre environnement, c'est la question la plus importante aujourd'hui, après la pandémie. J'ai fait part de mon dégoût sur les réseaux sociaux et j'ai appelé ceux qui le souhaitaient à me rejoindre le 1^{er} mars pour nettoyer l'endroit. Le jour prévu, nous étions une grosse vingtaine qui ne nous connaissions pas à nous retrouver et nous avons nettoyé les lieux, avec l'aide de la mairie de Saint-Just-Luzac. Ghislaine Bégu, la maire, était là avec un adjoint, elle a mis à notre disposition une remorque. Nous avons senti, entre nous tous, une grande empathie et nous avons décidé de nous revoir et de poursuivre nos actions. Nous avons créé sur Facebook

la page « Les Insurgés des Déchets ». Un mois plus tard, nous sommes 130 membres sur cette page. Nous avons multiplié les actions, notamment à Marennes, à Bourcefranc-Le Chapus. Là encore, Guy Proteau, le maire nous a fourni des gants, des sacs de collecte, lui et des élus de la commune ont participé activement à nos actions. Cela fait chaud au cœur. Nous prévoyons d'autres actions, le 28 mars prochain au phare de la Coubre, le 4 avril une nouvelle fois à Saint-Just. Toutes les personnes intéressées peuvent nous rejoindre sur place et suivre la page Facebook des « Insurgés des déchets ».

Une belle initiative citoyenne

Guy Proteau est conquis par une telle initiative citoyenne : « C'est

formidable de voir des gens aussi motivés venir, certains depuis Angoulême, pour prendre soin de nos territoires si beaux et si fragiles. J'ai invité « Les insurgés des déchets » à nous rejoindre le 5 juin après-midi car nous organisons une opération de nettoyage avec les adolescents du « Local Jeunes » de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes. Je souhaiterai voir ces bénévoles se structurer pour pouvoir faire des interventions dans nos écoles. En tout cas, ils peuvent compter sur le soutien de la municipalité. D'autres actions sont à l'étude avec les élèves du Lycée de la Mer et du Littoral. La jeunesse doit s'impliquer pour le futur de sa planète. »



« Les insurgés des déchets » en action

A une époque où l'on se questionne sur le sens civique de nos concitoyens, certains exemples méritent d'être soulignés. ▀

» Daniel Feixes